

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit		
GLYCÉRINE / GLYCÉROL				Usage en laboratoire	
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire
C ₃ H ₈ O ₃				GR-0105	92,09
Nom chimique / Nom commercial / S GLYCEROL, GLYCERIN, 1, GROCOLENE.		L, TRIHYDROXYPRO	OPANE, 1,2,3-TRIHY	/DROXYPROPANE, GLYCYL ALCOHO	L, GLYCERITOL,
Nom du fournisseur			Adresse - Rue		
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province			
Québec			Québec		
Code postal	Internet		Numéro de téléphone		
G1C 7B7 www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666			
Téléphone en cas d'urgence CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060			
Date FDS préparée	Date FDS préparée FDS Préparée par		Courrier électronique		
2018-09-25 Laboratoire MA		T	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 0 Inflammabilité 1 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Glycérine	56-81-5	>97

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau et faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Sans objet.
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de carbone.
Produits de combustion dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	L'utilisation de la glycérine engendre un risque modéré de feu en présence de chaleur, de flammes ou au contact des agents oxydants forts. La glycérine peut réagir violemment au contact des produits suivants: l'acide nitrique + l'acide hydrofluorique, l'acide nitrique + l'acide perchlorique, l'acide perchlorique + l'oxyde de plomb, l'anhydrure acétique, l'anhydrure chromique, l'aniline + le nitrobenzène, le perchlorate d'argent, l'hypochlorite de calcium, le chlore, l'oxyde de chrome, l'oxyde d'éthylène + la chaleur, le peroxyde d'hydrogène (très explosif), le triiodure de phosphore, le permanganate de potassium, l'hydrure de sodium et le peroxyde de sodium. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer
confinement et nettoyage,	les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus
précautions individuelles	dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un
équipement de protectection et	équipement de sécurité adéquat. Utiliser un appareil respiratoire au besoin. Éviter de respirer les vapeurs,
mesures d'urgence	les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conditions d'entreposage	Entreposer dans un endroit frais et sec. Hygroscopique.	
Méthode et équipement de	Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne	
manutention	ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)	

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Composants	NoCAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Glycerol	56-81-5	TWA	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	3.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	10.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'e compenser	exposition pr les emplois c	ofessionnelle est basé lu temps de travail inh	e sur les effets de l'irritation et son ajustement pour abituels n'est pas nécessaire
		TWAEV	10.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		VEMP	10 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VEMP	10.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	10.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	3.000000 mg/m3	Canada. LEP Colombie Britannique
		TWA	10.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
				e sur les effets de l'irritation et son ajustement pour abituels n'est pas nécessaire
		VEMP	10.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Origine des données	Sigma-Aldrich.	
Ventilation	Utiliser une hotte.	
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.	
Gants	Manipuler avec des gants.	
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.	
Chaussures	Chaussures de sécurité.	
Vêtements	Sarrau.	
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi q d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les vale limites d'exposition.	

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	liquide sirupeux incolore-
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	5.5 - 8.
Point de fusion / congélation	20°C
Point initial d'ébullition	290°C
Plage d'ébullition	Donnée non disponible-
Point d'éclair	160°C (320 °F) - Coupelle Fermée-
Taux d'évaporation	Donnée non disponible-
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	2.7 %% v/v
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	19 %% v/v
Tension de vapeur	0.0033 hPa (0.0025 mmHg) à 50°C-
Densité de vapeur	3.18 (Air =1.0)-
Densité	1.261g/ml
Solubilité	Soluble dans l'eau et alcool.
Coefficient de partagen-octanol/eau	1,1919-
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	14.8 - 1 412mpas

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.		
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.		
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.		
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter l'humidité. Éviter la chaleur excessive.		
Substances incompatibles	La glycérine peut réagir avec les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les bases fortes, l'anhydrure acétique, l'anhydrure chromique, l'hypochlorite de calcium, le chlore, l'oxyde de chrome, le triiodure de phosphore, le permanganate de potassium, l'hydrure de sodium.		
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone.		

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

GLYCÉRINE / GLYCÉROL

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.		
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.		
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux. Peut entraîner une inflammation de la conjonctive.		
- Peau	Peut provoquer une irritation de la peau.		
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires.		
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements.		
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, conjonctivite, troubles nerveux, maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.		
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 12,600 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - >10 000 mg/kg		
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 Inhalation - Rat - 1h - >570 mg/cu m		

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Données non disponibles	

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

·	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
	_

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2018-09-25